

AVIS PUBLICRivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles**Montréal** **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra **le mardi, 2 octobre 2018 à 19 h, au Centre récréatif de RDP, situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis**, la demande de dérogation mineure suivante :

Bâtiment projeté aux 701-703-705-707, 7^e Avenue, sur le lot 2 338 705, District de Pointe-aux-Trembles.

L'objet de cette demande est de permettre une marge de recul avant minimale de 3,05 mètres, plutôt que de 4,5 mètres (article 88 du Règlement de zonage RCA09-Z01, tel que modifié).

À cette occasion, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande, à la date et à l'endroit indiqués ci-dessus.

Montréal, le 12 septembre 2018

Le secrétaire d'arrondissement
Charles-Hervé Aka, LL.M, OMA

Cet avis peut aussi être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat